

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1555 - 10 janvier 1991 - 3,5 F

D 1555 HAÏTI: ÉLECTION DU PRÉSIDENT ARISTIDE

Les élections générales du 16 décembre 1990 se sont déroulées dans le calme (cf. DIAL D 1534 et 1545). Candidat présidentiel de dernière heure du Front national pour le changement et la démocratie - FNCD, le Père Jean-Bertrand Aristide l'a emporté dès le premier tour avec 66,7% des voix (résultats officiels du Conseil électoral provisoire en fin décembre, mais sur 50% des votes dépouillés). Elu sous le slogan en créole "Titid ak nou se lavalas" (Aristide avec nous c'est le torrent qui dévale), ce prêtre de 37 ans était devenu très populaire après la chute de Duvalier. En difficultés avec sa congrégation religieuse (cf. DIAL D 1362 et 1373), il était pour les ma-coutes l'ennemi à abattre (cf. DIAL D 1340). Son identification aux milieux populaires tient à son origine paysanne, sa jeunesse, son travail auprès des jeunes et enfants de la rue, sa langue créole - lui, l'intellectuel polyglotte - imagée et proverbiale.

Les partis politiques sont pour l'heure assommés et les milieux internationaux précautionneux, voire méfiants. L'avenir dira si le président Aristide fera entrer Haïti dans une phase politique déterminante.

Quant à son statut au regard du droit de l'Eglise, il devrait se clarifier avec sa renonciation temporaire aux fonctions sacerdotales.

Ci-dessous déclaration de la Commission nationale justice et paix sur ces élections "libres, honnêtes et crédibles".

Note DIAL

DÉCLARATION DU BUREAU NATIONAL DE LA COMMISSION JUSTICE ET PAIX

Nous venons, en premier lieu, féliciter le peuple haïtien qui vit ce moment historique dont il est l'acteur et rendre grâce à Dieu, car les élections du 16 décembre répondent au désir du peuple et de l'Eglise si bien exprimé par le pape Jean-Paul II en Haïti: "Il faut que quelque chose change ici... Il faut que les pauvres de toute sorte se reprennent à espérer" (9 mars 1983. Présence de l'Eglise p. 55).

1. En effet des élections libres, honnêtes et crédibles ont pu avoir lieu, pour la première fois de l'histoire d'Haïti. Dans toutes nos déclarations précédentes nous avons souligné la nécessité d'ouvrir un processus de démocratie participative véritable. Aucun changement, disions-nous, ne peut se faire sans la participation du plus grand nombre possible. "Nous demandons la plus large participation populaire possible. C'est un acte de courage... car la minorité a clairement manifesté qu'elle méprisait la majorité. Le peuple haïtien va-t-il continuer à courber l'échine jusqu'à ce que la misère l'achève?" (12 octobre 1990).

Ce courage pour la paix, le peuple l'a manifesté partout le dimanche 16 décembre, entre autres dans les quartiers pauvres de Port-au-Prince où il a peut-être déjoué un piège: ceux qui ne connaissent pas notre peuple le voyait déjà violent, en colère, anarchique, cherchant à prendre le pouvoir dans la rue. Or il s'est révélé calme, résolu et capable de démocratie. Personne ne peut désormais remettre en cause cette volonté populaire démocratique. C'est un événement capital.

D 1555-1/3

2. Cet événement démocratique a donné à Haïti, pour la première fois de son histoire, le président que voulait la plus grande majorité à la ville, dans tous ses quartiers pauvres et aisés, comme à la campagne. Ceci est une leçon très profonde que les peuples d'Amérique latine, les pays en voie de développement en général vont méditer, surtout après la chute du mur de Berlin et du rideau de fer alors que partout les pauvres ont à réinventer une démocratie dans le cadre d'un Etat de droit pour éliminer les causes de leur appauvrissement dégradant. "Oui, Dieu a vu la misère de son peuple" (Exode 3,7).

3. Toutefois, au delà d'une euphorie qui ressemble à celle de février 1986, nous voudrions méditer cet événement exceptionnel à la lumière des fêtes de Noël où nous apprenons que la vraie joie naît de la paix. Ces élections signifient la volonté majoritaire de rompre avec le passé et d'ouvrir un avenir en relevant ensemble de lourds défis.

4. Rompre avec le passé: le règne de l'arbitraire, du mépris du plus grand nombre, de l'élitisme, de l'injustice structurelle, de la corruption et de la torture qui a fait d'Haïti un pays de misère et de mort, appartient à un temps révolu. Cependant ce passé récent marque terriblement notre aujourd'hui:

- les forces anti-nationales et anti-populaires sont toujours là, même si nous apprenons qu'elles ne seront plus protégées comme avant.

- Tous ceux qui ont oeuvré d'une manière ou d'une autre pour sortir de la dictature (qu'ils soient salués ici) doivent aujourd'hui se tourner vers l'avenir et ne plus s'accrocher au passé. L'événement du 16 décembre dépasse la question personnelle de tel ou tel candidat comme la stratégie de tel ou tel groupe ou parti.

5. Préparer un avenir non sans difficulté pour et avec le peuple haïtien. Comme nous l'affirmions: "C'est tout le tissu social qu'il faut régénérer". Le pays est en ruine, l'Etat haïtien devenu le rouage d'une dictature nous a conduit à la catastrophe. En ce temps de Noël et du Nouvel An, que le message biblique nous éclaire. A tous les fonctionnaires et soldats qui lui demandaient: "Que devons-nous faire pour que ça change?" Jean-Baptiste répondait: "N'exigez rien de plus que la loi, ne faites violence à personne, contentez-vous de votre salaire" (Luc 3, 10-14). Aux foules, Jean-Baptiste demandait d'apprendre à partager. Que ce message de lumière guide tous ceux, Haïtiens et étrangers, qui interviennent dans les affaires, tous ceux qui tirent profit de structures injustes (cf. Présence de l'Eglise p. 196).

6. Pour ce faire, il faut une véritable volonté politique articulée sur la volonté populaire et la souveraineté nationale. La première tâche répondant à la revendication majeure du peuple haïtien: Justice pour tous. La justice sociale consiste à mettre enfin en oeuvre la Constitution de mars 1987. Depuis trop longtemps le peuple haïtien a été tenu à l'écart de la vie politique. Voilà pourquoi nous lançons un appel à tous les citoyens pour rebâtir et consolider le pays à partir des quartiers et des sections rurales, dans tous les secteurs de la société civile et politique, dans les associations, les syndicats et les partis véritablement démocratiques, pour faire l'apprentissage d'une nouvelle manière d'habiter notre pays sans le mépris, sans l'apartheid de la misère et de l'analphabétisme, sans les pratiques de marginalisation. C'est dans l'écoute mutuelle, le débat civique et politique, la décision expliquée de façon transparente qu'advient cette nouveauté. Les semaines qui viennent sont capitales pour préparer cet avenir politique du pays. Que les autres leaders et partis qui ont déjà beaucoup fait pour la démocratie s'ouvrent à cette problématique nouvelle: rebâtir ensemble Haïti.

7. Justice et paix réaffirme son engagement à accompagner le peuple haïtien dans sa quête de libération et de démocratie, spécialement dans la mise en place d'un Etat de droit et la pratique d'une vraie justice. Un travail énorme est à faire. La route est longue et semée d'embûches. Sachons apprendre à travailler ensemble pour les revendications fondamentales de liberté, de justice et de lutte contre la misère à traduire

de façon expliquée et adaptée à la vie de tous. Evitons les pièges de la provocation, de l'impatience, de l'égoïsme sectoriel (cf. Charte fondamentale, n° 89, Présence de l'Eglise, p. 205).

8. Enfin nous lançons un appel aux pays et institutions amis, à l'opinion internationale, pour que tous continuent d'apporter leur solidarité au peuple haïtien afin qu'il puisse librement trouver lui-même sa voie. A ce propos, nous croyons que de nouvelles formes de solidarité sont à créer au regard de l'extrême dépendance et de l'extrême misère où nous a plongés une si longue dictature. C'est à ce prix que la paix de Noël et les souhaits de la journée mondiale de la paix s'établiront et que le soleil de justice brillera sur Haïti.

Port-au-Prince, 26 décembre 1990

Rev. P. Freud JEAN
secr. général

Mgr Willy ROMELUS
président

Necker DESSABLES
sec. exécutif

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 365 F - Etranger 410 F - Avion Am.Latine 480 F - USA-Canada-Afrique 450 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441